

PAGE DEUX COMMUNIQUE NO. 3

HEUREUX RESULTATS DAS INITIATIVES PRISES, DE PART ET D AUTRE, POUR DEVELOPPER LES ECHANGES DANS LE DOMAINE DES LETTRES, DES ARTS DES SCIENCES ET DE LA COOPERATION TECHNIQUE. AINSI A PU ETRE FACILITE LE RAPPROCHEMENT DES DEUX PAYS, COMPTE TENU EN PARTICULIER DU FAIT QU UNE LARGAIPARTIE DE LA POPULATION CANADIENNE ETANT DE SOUCHE FRANCAISE EST HERITIERE AVEC LA FRANCE D UNE MEME CULTURE ET D UNE MEME LANGUE. LA VOLONTE COMMUNE A ETE EXPRIMEE DE NE RIEN NEGLIGER QUI PUISSE REENFORCER CES ECHANGES.

6. ON A PRIS CONNAISSANCE A CET EGARD DU COTE FRANCAIS AVEC BEAUCOUP D INTERET DE L INTENTION DU GOUVERNEMENT CANADIEN DE METTRE EN OEUVRE UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS CULTURELLES FRANCO-CANADIENNES. LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A PROMIS SA COOPERATION. LES FONCTIONNAIRES DES DEUX PAYS SE RENCONTRERONT AU SUJET DE CE PROGRAMME. L ACCORD RECENTEMENT SIGNE ENTRE L ASSOCIATION POUR L ORGANISATION DES STAGES DANS L INDUSTRIE FRANCAISE D UNE PART, LA PROVINCE DE QUEBEC ET L UNIVERSITE DE TORONTO DE L AUTRE, A ETE CONSIDERE COMME SUSCEPTIBLE DE DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS EN CE QUI CONCERNE LA FORMATION DES JEUNES INGENIEURS. LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES A CONFIRME AU SECRETAIRE D ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES QUE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS ETAIT DISPOSE A ACCUEILLIR A L ECOLE NATIONALE D ADMINISTRATION DES STAGIAIRES CANADIENS. LE GOUVERNEMENT CANADIEN A DONNE SON ASSENTIMENT. UN ECHANGE DE LETTRES A CONSTATE CET ACCORD.

7. LES DEUX GOUVERNEMENTS ONT ENFIN MIS L ACCENT SUR L INTERET QU IL CONVIENT D ATTACHER AUX ECHANGES UNIVERSITAIRES AU NIVEAU SUPERIEUR AINSI QU AUX MANIFESTATIONS ARTISTIQUES. UN ACCORD CINEMATOGRAPHIQUE A ETE CONCLU DANS CET ESPRIT EN OCTOBRE DERNIER.

8. LES DEUX PREMIERS MINISTRES ONT PROCEDÉ A UN ECHANGE DE VUES SUR LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LE CDA. ILS ONT ENIS LE VOEU QUE LES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES DEUX PAYS